



165024 - Peut il assister son père à remplir un formulaire destiné à réduire la part usurière?

question

Depuis cinq ans, mes père et mère ont décidé d'acheter un appartement à l'aide d'un prêt bancaire assorti d'intérêts. A l'époque , j'ai tout essayé pour les détourner de leur décision. Je leur ai informé de l'ampleur du crime et ses graves conséquences. J'ai tenté à plusieurs reprises en vain.

Maintenant, la situation financière de mon père s'est sérieusement empirée au point qu'il n'est plus en mesure d'honorer les mensualités. La banque lui a envoyé un formulaire. Il doit y préciser sa situation financière actuelle et indiquer si l'appartement est occupé par lui ou loué ,etc. A la lumière des informations fournies, la banque revoit en baisse les mensualités à payer. Mes père et mère ne maîtrisant pas l'anglais, m'ont demandé de remplir la formulaire. Qu'en pense la loi religieuse?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

il est interdit de prendre un prêt pour acheter une maison ou un autre bien. Vous avez bien fait en le refusant et en conseillant vos parent d'en faire de même. Celui qui a déjà contracté un tel prêt, doit restituer le capital et s'abstenir de payer des intérêts à moins d'être obligé à le faire. Illui est même permis d'user de ruses pour y échapper.

cela dit, si vous ne remplissez le formulaire de votre père dans le seul but d'obtenir une réduction de la dette ou des intérêts, il n' y a aucun mal à le faire, iln' y a aucun inconvénient pour vous de le remplir. Mais si cela doit déboucher sur un autre emprunt ou un rééchelonnement devant prolonger la durée du paiement contre l' augmentation des intérêts, on alors dans une opération



usurière qu'il ne vous est pas permis de faciliter pour votre père, compte tenu de la parole du Très haut: **ne vous entraidiez pas dans la transgression et le péché** (Coran,5:2).

Si toutefois le non remplissage du formulaire peut entraîner l'emprisonnement de l'intéressé, on lui permet de la déposer dûment rempli, compte tenu de la contrainte. Vous pouvez l'y aider. Voir la réponse donnée à la question n° [99149](#).

Allah le sait mieux.